Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 10.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciacion et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Premiere et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
183 Bassin près Conti, H & L No 4
193 Canal et Marais.
194 N. Liberté et St Pierre.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny
18 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rochebleave
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre.
238 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Espianade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne: Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Espianade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Espianade et Dupré.
273 Espianade et Pont du Bayou Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
276 Espianade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
285 Touro et N. Villeré.
313 Annette et Marais
314 Lapeyrouse et Claiborne
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Sterns' Factory.)
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters: N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St-Claude et Comgrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me precinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St-Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Barthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Barthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton.

AVIS AUX CREANCIERS

Leon Lehmann Grocerie Company, Limited, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 83 471 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Elson F. M. Perkins, Jr. et H. M. Horton, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués en conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Ivy G. Kittredge, avocat.
31 oct—d1—nov 6 9

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

M. A. Baccich M. A. Baccich

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de John F. Bob et als. vs. Teutonia Savings Bank and Trust Co., Tutrice Dative—No 83,481, Cour Civile de District, Division E.

A l'Encan, JEUDI, 5 Décembre 1907, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

2100 2102 RUE STE ANNE,
Coin de la rue Johnson—Cottage Double et Bonne Encoignure pour Commerce,

2106 RUE STE-ANNE,
Près Johnson—Cottage Simple.

217 PARC AUDUBON
(Boulevard de l'Exposition), entre les rues Annonciation et Tchoupitoulas.—Cottage Simple.

PAR MANDAT Executeur—En vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E ledit jugement lu et rendu en Cour en cette le 21 octobre 1907, et signé le 25 octobre 1907, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 5 décembre 1907 à midi, les propriétés ci-après désignées à savoir—

Neuf certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances là dessus y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville désignés par les lettres B, C, D, E, F, G, J, K et L de l'Ilot No 12, borné par les rues Tchoupitoulas, Calhoun Annonciation et le Parc Audubon, démontré sur un devis et ce dûment fait le voyer, daté le 18 mars 1907 signés par Edgar Pillié, voyer, annexés à un inventaire privé par F. J. Dreyfous, notaire, le 15 avril 1907. Le lot B commençant à une distance de 72' de la rue Annonciation et mesurant 34' 8" 7" de face au Parc Audubon sur 147' de profondeur entre lignes parallèles; le lot C est contigu au lot B et ayant 34' 9" de face au Parc Audubon, une première profondeur sur la ligne du lot B de 147', de là se rétrécissant 3' 2" 1", et de là une deuxième profondeur de 3' 7" 3" à la ligne du fond, laquelle ayant 31' 6" 7" est une profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot C du lot D de 160' 7' 3", le lot D mesurant 34' 8" 7" de face au parc Audubon par une profondeur de 160' 7' 3" entre lignes parallèles, commençant à une distance de 118' de la rue Tchoupitoulas, le lot E formant l'encoignure de la rue Tchoupitoulas et du Parc Audubon, et mesurant 60' de face à la rue Tchoupitoulas par 118 pieds de profondeur et façade au Parc Audubon; le lot F est contigu au lot E et ayant 64' de face à la rue Tchoupitoulas par 118 de profondeur entre lignes parallèles, et le lot G est contigu audit lot F et ayant 38' 7" 3" de face à la rue Tchoupitoulas par 118' de profondeur entre lignes parallèles le lot J formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Calhoun, et ayant 61' 6" de face à la rue Tchoupitoulas par une profondeur et façade à la rue Calhoun de 120' 3" et une profondeur sur l'autre ligne de côté de 120' et d'une largeur dans le fond de 54' 9" 6". Ledit lot K commençant à une distance de 124' 3" de la rue Tchoupitoulas et mesurant 31' 1" 5" de face à la rue Calhoun par une première profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Tchoupitoulas de 120' 9" 6", de là se rétrécissant 2' et delà une deuxième profondeur de 58' à la ligne de fond laquelle ayant 32' 1" 2", et une profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot K du lot L de 178' 7". Et ledit lot L ayant 33' 1" 7" de face à la rue Calhoun par une profondeur sur la ligne de côté divisant le lot L du lot K de 178' 7". Une profondeur sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Annonciation de 177' 3" 7" et une largeur dans le fond de 33' 1" 3" ledit lot L commençant à une distance de 110' de la rue Annonciation.

Deux certains lots de terre, améliorations, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les lettres A et E sur un devis daté le 5 août 1907, signé par Edgar Pillé, voyer, dans l'Ilot borné par les rues Ste Anne, Johnson, Orléans et Galvez, mesurant, à savoir: Le lot A formant l'encoignure des rues Ste Anne et Johnson quarante trois pieds quatre pouces de face à la rue Ste Anne, quarante quatre pieds cinq pouces de large sur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Johnson de soixante seize pieds sept pouces et sept lignes et d'une profondeur du côté opposé contigu au lot B, de soixante dix pieds six pouces et deux lignes, delà s'élargissant à un angle droit un pied un pouce et d'une autre profondeur à la ligne de fond de six pieds quatre pouces et six lignes, et le lot E ayant trente pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Anne vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes en large sur dans le fond par une première profondeur sur la ligne de côté divisant le lot E du lot A de soixante dix pieds six pouces et deux lignes, de là se retrécissant à un angle droit un pied un pouce et une deuxième profondeur de six pieds quatre pouces et six lignes et une profondeur sur la ligne du côté vers la rue Galvez de soixante dix sept pieds un pouce et deux lignes.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en deux billets des acquéreurs portant date égale avec l'adjudication, payable en un et deux ans après la date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantie par hypothèque et privilèges du vendeur sur la propriété vendue et par les clauses ne aliee de sécurité, les actes de vente devant être passés pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquereurs.

Toutes les taxes pour 1907 sont payées. Les loyers devant être pour l'acquéreur de la date du passage de l'acte de vente.

Les acquéreurs devront déposer dix (10) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

M. A. BACCICH,
Encanteur et Gérant de la National Realty Co.

Alfred D. Danziger, avocat pour les demandeurs.
MM. Dart & Kernan, avocats pour la défenderesse.
3 nov 3 10 17 24—déc 1 5

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal 2me District.

2 déc—dim mar jeu—fév

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sam

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS,

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO

142 RUE CANAL ENTRE ROYALE ET BOURBON

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER,

313.....RUE ROYALE.....313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même de bas prix de nos marchandises dont je dédie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités

PHONE MAIN 4360.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe,

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871.....$3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston en 1872.....$1,426,720

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commerce.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
GUSTAVE WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCIEN MOORE, C. M. SORIAL
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Président. J. G. PEYTRE, Assistant-Secrétaire.
THOS. E. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.

3 avril—Jeu—Jeu Dim Mar

TELEPHONE 986. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président. FERGUS LEE, Vice-Président. WM. P. MAIN, Secrétaire.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant 308 RUE DU CAMP.

ETAT AU 2 JANVIER 1907.

Capital Complant	$ 500 000 00
Actif	$1,120 472.60
Surplus Net	$ 232 440 07
Surplus aux Détenteurs de Polices	$ 732,440.07

3 jan—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 4028 rue Sud Rampart entre Marengo et Constantinople.

Ernest A. Carrere vs Alice A. Ancoin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,165 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou parcelle de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Sud Rampart Marengo, Constantinople et Dryades, mesurant soixante pieds de face à la rue Sud Rampart sur une profondeur entre lignes parallèles, de soixante pieds; ledit morceau de terre étant une moitié des lots Mon neuf et dix, comme il est plus complètement démontré par l'acte de vente et l'hypothèque spéciale exhibées pardevant J. C. Henriques, notaire, le 23 juillet 1904 et enregistré dans le bureau des hypothèques dans le livre 784, folio 569.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le demandeur
4 oct—4 5 6 11 18 25 31—nov 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente VENDREDI, 29 novembre 1907,

D'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 5350 rue Perrier entre l'avenue Peters et la rue Lesseps.

Security Building and Loan Association vs Mme S. M. Ralph.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 83,806 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 29 novembre 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par l'avenue Peters, les rues Perrier, Léontine et Celisée et désignés comme lots 8 et 9 sur un plan de C. O. Duffaut, voyer, daté le 27 mai 1870, et déposé en l'étude de T. J. Rock, ancien notaire, d'après lequel lesd. lots sont contigus et mesurent chacun trente cinq pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds six pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse.
26 oct—26 27 31—nov 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 806 rue Belleville.

Succession de Letitia J. Hynes, Veuve de Morgan Wattigney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,571, Division B —En vertu d'un ordre de vente daté le 17 octobre 1907 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 21 novembre 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilot No 46 borné par les rues Jackson (maintenant l'avenue Slidell), Hemer, Elmire et Chestnut (maintenant Belleville), ledit lot est désigné par le No deux, et mesure trente deux pieds trois pouces de face à la rue Belleville par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant déposer dix pour cent sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles H. Brownlee, avocat pour l'administrateur.
19 oct—19 25 31—nov 8 15 21

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

Charbon

W. G. COYLE & CO.,

337 rue Carondelet coin Union

PHONES 311, 99, 16.

Cour Succursale—No 4716 rue Magazins coin Valence.

15 oct—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente VENDREDI, le 29 novembre 1907,

De propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 1821 rue Delachaise, entre Baronne et Dryades

Security Building and Loan Association vs William Velar.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 83,897—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 29 novembre 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par l'avenue Louisiana, les rues Dryades, Delachaise et Baronne, désigné comme Lot 17 de l'Ilot 26 sur un plan dépose comme plan 53 dans l'étude de Edward Gottschalk, ancien notaire, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans ses dite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse.
26 oct—26 31—nov 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Connue comme Nos 816 et 818 avenue Nashville, entre Magasin et Camp.

John Fitzpatrick vs Charlotte E. Letten et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 83,639—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 novembre 1907, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de cette ville dans l'Ilot No 29 orné par l'avenue Nashville, les rues Magasins, Etienne et Camp. Lesdits lots sont désignés par les Nos 8, 9 et 10 et sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, lignes parallèles; le tout d'après un devis desdits lots et autres annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire en cette ville le 23 décembre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dishelapel, Hart & Davey, John P Sullivan, Arthur Landry, Edward Righter, avocats pour le demandeur.
12 oct—12 18 25 31—nov 8 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—o—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Carondelet Realty Co., Elias Pallet, secrétaire, vs Jules Delvaille,

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 31,612—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. E. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux, No 416 rue Carondelet, entre Perdido et Poydras, dans la chambre No 123, 1ère Premier District de cette ville MARDI, le 12me jour de novembre 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: "Roller Top Desk", bibliothèque, "Typewriter", un lot de chaises, filières à lettres, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. A. D Danziger, avocat pour la demanderesse.
1er nov—1 7 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Peggy Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,760 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Philip Thomas, Sr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— E. C. Kelly, William E. Ker avocats.
23 oct—29—nov 2 7

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR ?

Demandez-le à l'Abeille.

19 mai—1 an

CHARTER

UNITED STATES OF AMERICA, STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS CITY OF NEW ORLEANS.

BE IT KNOWN, That on this Thirteenth day of the month of February, in the year of Our Lord One thousand nine hundred and six, and of the Independence of the United States of America, the one hundred and twenty-ninth before me, ERNEST TOURO FLORANCE, a notary public in and for the Parish of Orleans State of Louisiana, duly commissioned and qualified and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared the persons whose names are hereunto subscribed, who severally declared that availing themselves of the provisions of the laws of the State of Louisiana relative to the organization of corporations and especially of Act No 26 of the Session of the General Assembly of said State for 1888, they have formed and organized, and do by these presents form themselves, their successors and assigns, into and constitute a corporation for the objects and purposes and under the stipulations and agreements hereinafter set forth, which they hereby adopt as their charter, to-wit:

ARTICLE I.

The name and title of the corporation hereby formed is declared to be the H. W. SLOAN COMPANY, LIMITED, under which name it shall have and enjoy corporate succession for the period of ninety-nine years, and shall have and exercise for the purposes of the business to be carried on by it, all the powers conferred by law upon corporations.

ARTICLE II.

The domicile of this corporation shall be in the City of New Orleans, Louisiana. All citations or other legal process shall be served on the President of the Company, or in his absence, on the Secretary and Treasurer.

ARTICLE III

The objects and purposes for which this corporation is organized and the nature of the business to be carried on by it are hereby declared to be the conducting of the business of purchasing and selling, or either, on orders and the executing of cotton and other commodities to loan or advance money on cotton and other commodities; to act as agent or attorney in fact for any individual, firm, or corporation for the purpose of purchasing or selling or executing cotton and other commodities; to buy, sell, receive, and dispose of by assignment, transfer, donation, or own all kind of property corporeal or incorporeal, choses in action, notes, bills of exchange, or otherwise; to borrow money, and to pledge, mortgage, or hypothecate any property belonging to it: to use and be sued in its own name, or its own account, or for the benefit of others.

ARTICLE IV.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at ten thousand dollars ($10,000.00) divided into one hundred shares (100) of the par value of one hundred dollars ($100.00) each, which said shares shall be paid for in cash or its equivalent in real estate, merchandise or property at the time that the same is issued. All transfers of stock shall be made on the books of said Company on the surrender of the outstanding certificates, pursuant to such rules as shall be prescribed by the directors This Company shall have the right to commence business when the total capital stock of the said corporation, ten thousand dollars ($10,000.00) shall have been paid in.

ARTICLE V.

All the corporate powers and authority of this corporation shall be vested in a President, a Secretary and Treasurer, and one Director, who shall constitute a Board of Directors, and shall be elected at an annual meeting of the stockholders to be held on the Second Monday in January of each year.

ARTICLE VI.

All elections shall be by ballot, and held at the office of said corporation, under the superintendence of two commissioners to be appointed for that purpose by the Board of Directors. Each share of Stock shall be entitled to one vote, to be cast by its owner, either in person or by proxy, and a majority of the votes cast shall elect. This corporation shall not be dissolved by failure to hold an annual meeting and to elect directors thereat, but in case of such failure the said annual meeting shall be held as soon thereafter as possible. Until the said first annual meeting the Board of Directors of this Company shall be composed of the following persons, to-wit: H. W. Sloan, A. Franklin Pugh and N. P. Sloan, with the said H. W. Sloan as President, the said A. Franklin Pugh as Secretary and Treasurer.

All the directors above named and all thereafter elected shall continue in office until their successors shall have been duly elected and qualified.

ARTICLE VII

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of this corporation in any further sum than the unpaid balance due to the corporation on the shares owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null, or of exposing a stockholder to any liability beyond the amount of his stock.

ARTICLE VIII

At the termination of this charter by limitation or otherwise, the business and affairs of this corporation shall be liquidated by two commissioners to be appointed from among the stockholders at a meeting convened after ten days' prior notice in writing shall have been given by the Secretary and Treasurer to each stockholder or his fully authorized agent; said notice to be delivered in person or sent by mail. Said commissioners shall be elected, and their duties defined, and their compensation fixed by a majority of the shares of stock of the corporation or Company. Said Commissioners shall remain in office until the affairs of said corporation shall have been fully liquidated; and in case of the death of any one or more of said commissioners, the survivor or survivors shall continue to act.

This act of incorporation may be changed, modified or amended or the corporation may be dissolved, by a vote of three fourths of the capital stock represented at a general meeting of the stockholders convened for such purpose after ten days' notice shall have been given in the manner as set forth in the first paragraph of this article.

Thus done and passed at my office at New Orleans, Louisiana, aforesaid, the day, month and year first above written, in the presence of Hiddleston Kenner and D. Wright Wilcox competent witnesses of lawful age, domiciled in this City, who hereunto sign their names with the parties and me, said notary, after no reading of these presents.

Signed H. W. SLOAN,
Signed A. FRANKLIN PUGH,
Signed N. P. SLOAN,
p.p. H. W. Sloan.

Witnesses
H. KENNER.
D. W. WILCOX.
Signed ERNEST T. FLORANCE,
Not. Pub.

Recorded in Mortgage Office, Parish of Orleans, in Book 943, February 14th, 1908